

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 31 MARS 1896.

### Premier feuillet de Pétitions.

M. le Baron **de Crombrugge de Looringhe**, 1<sup>er</sup> Rapporteur.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
1.	639.

Par pétition datée de Gand, les sieurs Masser et De Gives, respectivement président et secrétaire de la Fédération des employés des greffes des Cours et tribunaux de première instance et de commerce du Royaume, rappellent la pétition adressée au Sénat, le 20 décembre 1894, par laquelle ces employés préconisaient certaines mesures tendant à améliorer leur situation malheureuse. Les pétitionnaires supplient le Sénat de vouloir bien user de son initiative parlementaire pour leur faire obtenir satisfaction.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

2. 763.

Les sieurs Josson et Reinhard, respectivement f. f. de président et secrétaire du Comité du « Nationaal Vlaamsch Verbond », exposent au Sénat que, contrairement à la déclaration faite, le 3 juillet 1895, à la Chambre des Représentants par M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, le cours pratique de droit notarial à l'Université de Gand est exclusivement donné en français et qu'à la fin de l'année le professeur se borne à dicter en néerlandais quelques formules d'actes. Les pétitionnaires prient le Sénat d'exiger que les dits cours, donnés en flamand, soient organisés, sans retard, d'une façon sérieuse dans les deux universités de l'État.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

Numéros du registre des  
d'ordre. Numéros  
pétitions.

3. 763. Les sieurs Lybaert et De Meyer, respectivement président et secrétaire du « Vlaamse Grieven Komiteit » de Gand, préconisent la création, à l'Université de cette ville, d'un cours flamand de droit civil et notarial; ils prient instamment le Sénat de demander la sérieuse organisation de cet enseignement.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

4. 798. Le sieur Slosse, huissier, transmet au Sénat copie d'une pétition par laquelle les membres du Comité de la Fédération des huissiers de Belgique demandent l'unification, pour toute la Belgique, du tarif de tous les actes d'huissier en matière civile et commerciale, tel que ce tarif est édicté pour Bruxelles.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

5. 801. Le sieur Ferdinand Pochet, détenu à la prison de Namur, se plaint d'un déni de justice.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

**M. Cogels, 2<sup>e</sup> Rapporteur.**

6. 778. Le Conseil communal de Jupille émet les vœux de voir la Législature :
- 1<sup>o</sup> Concéder aux conseils communaux le droit d'élire le bourgmestre;
  - 2<sup>o</sup> Abolir le serment imposé aux conseillers communaux à leur entrée en fonctions.
- Mêmes demandes du Conseil communal de Braine-l'Alleud.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

Numéros du registre des  
d'ordre. Numéros des  
pétitions.

7. 779. Le sieur De Wolf, instituteur communal en chef à Nederbrakel, demande que, eu égard aux fluctuations auxquelles sont sujets les traitements des instituteurs communaux, leur pension soit calculée sur le taux moyen des cinq années pendant lesquelles le traitement de l'instituteur a été le plus élevé.

8. 779. Les sieurs Cappe et Falleur, instituteurs communaux respectivement à Tournai et à Charleroi, préconisent diverses mesures tendant à améliorer la pension des instituteurs et des professeurs communaux ainsi que celle de leurs veuves et orphelins.

Même demande du personnel enseignant de Breedene (Slykens, Flandre occidentale), Fontaine-l'Evêque, Buissenal, Gouy-lez-Piéton, Frasnes-lez-Buissenal, Audenarde, Lennick-Saint-Quentin, Antoing, Castre, Belœil, Anvers, Goyck, Maeter (arrondissement d'Audenarde), Herffelingen (Brabant), Boussu, Oetinghen, Morlanwelz, Beveren-Waas, Genappe, Thuin, Ottignies, Braine-l'Alleud, Hal, Tubise, Arlon, Chimay, Hamme-lez-Termonde, Templeuve, Bailloëul, Saint-Léger, Pâturages, Bastogne, Tournai, Pecq, Paliseul, Chièvres, Lessines, Waremme, Attre et Maffle.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi de ces pétitions à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, en les recommandant à son bienveillant examen.*

9. 800. Les sieurs Dumortier et consorts, officiers de police de la province de Hainaut, exposent au Sénat les desiderata suivants :

1° Nomination des commissaires adjoints par arrêté royal ;

2° Fixation d'un minimum de traitement pour les commissaires et adjoints ;

3° Caisse de pension au profit des intéressés ainsi que des veuves et orphelins.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

**M. Van Ockerhout, 3<sup>me</sup> Rapporteur.**

10. 760. Les sieurs Vanhoorne et consorts, boutiquiers et

cabaretiers à Zedelghem, exposent que lors de la dernière vérification toutes les mesures en étain munies d'un bec ont été refusées et devront être remplacées par des mesures d'un nouveau modèle, lesquelles présentent de grands inconvénients pour le débit et occasionnent illégalement des frais considérables pour leur acquisition.

Les pétitionnaires appellent sur cet état de choses la bienveillante attention de M. le Ministre et sollicitent l'autorisation de pouvoir continuer à se servir des anciennes mesures qui avaient été reconnues bonnes jusqu'à présent.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.*

11. 791. Les président et secrétaire de la Société centrale d'agriculture de Belgique sollicitent, au nom de l'agriculture, source principale de la richesse nationale, l'appui du Sénat pour que le Gouvernement use de tout son pouvoir et de toute son influence auprès des autres Gouvernements pour établir une *entente internationale* en vue de la réhabilitation en Europe du métal argent dans ses séculaires fonctions monétaires, afin surtout de faire cesser la *crise agricole* et la *crise monétaire* de baisse du prix qui porte une atteinte si grave à la richesse publique et privée en Europe et dans le pays.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

12. 793. Les président et secrétaire du *Cercle commercial et industriel de la ville et de l'arrondissement d'Ypres* demandent itérativement l'achèvement du canal Lys-Yperlée, aux deux tiers terminé, et l'établissement d'un chemin de fer à grande section entre Ypres et Dixmude, qui comporte au plus 15 kilomètres de voie à construire.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.*

Numéros  
du registre des  
d'ordre. pétitions.

13. 799.

Des marchands de bestiaux de différentes communes de la Flandre occidentale exposent au Sénat la situation préjudiciable qui leur est faite par la loi du 9 février 1891, sur le commerce des viandes, et demandent l'abrogation du timbre d'expertise et des frais afférents à la viande de porc et de veau destinée à l'étranger.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.*

**M. Crousse, 4<sup>e</sup> Rapporteur.**

14. 761.

Les sieurs Mertens et Wodon, respectivement président et secrétaire de l'Association générale des brasseurs belges, font part au Sénat que, dans son congrès annuel, cette association — en présence de l'impossibilité d'obtenir le retrait de la loi relative au droit de licence — émet le vœu de voir introduire une notable augmentation du droit d'accise sur la fabrication des alcools et d'introduire une amélioration à la graduation du droit de licence, laquelle serait déterminée par la valeur locative des immeubles où se débitent les boissons alcooliques, ou de toute autre manière équitable.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

15. 785.

Des négociants et cafetiers de Saint-Remy (Liège) demandent la suppression du droit de licence sur les débits en détail des boissons alcooliques établi par la loi du 19 août 1889.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

16. 788.

Le Conseil communal d'Assenoir (Luxembourg) demande la construction d'une route de l'État d'Assenoir à Offaing.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.*



Numéros  
du registre des  
d'ordre. pétitions.

20.

766.

Des membres de la Société coopérative *Les Ouvriers Réunis*, de Ham-sur-Sambre, exposent que la loi de 1891 a frappé lourdement les Sociétés coopératives et surtout les boulangeries. Les pétitionnaires émettent le vœu que le droit de patente ne soit imposé qu'aux Sociétés coopératives qui vendent au public et ce, au prorata du bénéfice réalisé sur les achats des non-sociétaires ; ils demandent que la loi du 18 juin 1891 soit révisée dans ce sens.

Même demande de membres des Sociétés coopératives :

*L'Espoir*, de Grâce-Berleur ; *Le Syndicat agricole*, de Montzenois ; *Union et Progrès*, de Fumal ; *Le Progrès*, d'Ougrée ; *La Société coopérative*, de Warquignies ; *La Société coopérative du personnel des administrations publiques*, à Termonde ; *L'Avenir*, de Fize-Fontaine ; *L'Economat*, de Lize-Seraing ; *Le Progrès*, de Chênee ; *Saint-Laurent*, de Pousset-Remicourt ; *De Vooruitziende Bakkers*, de Gand ; *Melkerij Saint-Joseph*, de Sutendael ; *L'Ouvrière*, de Pont-de-Loup ; *L'Union ouvrière*, de Lize-Seraing ; *La Presse socialiste*, de Bruxelles ; *La Prévoyance*, de Marcinelle ; *Les Ouvriers réunis*, de Saint-Nicolas (Liège) ; *Boerengilde*, de Nieuwenrode ; *L'Economie*, de Luttre ; *L'Emulation prolétarienne*, de Lize-Seraing ; *La Coopérative du personnel des Chemins de fer de l'État, etc.*, de Nivelles ; *Le Progrès*, de Hollogne-aux-Pierres ; *La Maison de Sainte-Anne*, de Gougny ; *Les Ouvriers Carriers*, de Sprimont ; *La Caisse d'épargne et de crédit*, de Baelensur-Vesdre ; *L'Alliance ouvrière*, de Sclayn ; *La Fraternité*, d'Engis ; *Spaar en Leengilde*, d'Aubel ; *Les Pharmaciés populaires*, de Bruxelles ; *L'Avenir*, de Namur ; *Saint-Blaise*, d'Etalle ; *L'Union métallurgique*, de Couillet ; *Les Métallurgistes économes* de Bel-Air-Marchain ; *Saint-Joseph*, de Malempré ; *Saint-Remacle*, de Fraiture-en-Condroz.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

21.

772.

Des habitants de Boussu, négociants et marchands d'agrès à l'usage de la marine, sollicitent l'intervention du Sénat afin de faire cesser le commerce d'agrès, épicerie et aunages qu'exercent à leur détriment la plupart des agents, éclusiers, pontonniers, gardes, etc.,

Numéros du registre des  
d'ordre. pétitions.

préposés à la surveillance du canal de Mons à Condé, et particulièrement à partir des rives de Jemappes à Malmaison.

Des bateliers se joignent aux pétitionnaires pour demander qu'interdiction soit faite auxdits agents d'exploiter un négoce quelconque.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.*

22. 781. Le sieur Lagneau-Anquinet, à La Louvière, demande la restitution de droits de succession qui auraient été perçus indûment.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre des Finances.*

23. 792. Le sieur Michel Benoît, ouvrier houilleur à Ougrée, victime d'un accident, se plaint de l'insuffisance du secours qui lui est alloué et des retards qu'on apporte à lui faire rendre justice.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.*

**M. Van den Bossche, 6<sup>e</sup> Rapporteur.**

24. 568. Les président et secrétaire de la Société générale des officiers retraités, à Bruxelles, rappellent au Sénat le mémoire qu'ils ont fait parvenir, en mars 1894, au Gouvernement et à la Législature, établissant l'infériorité relative du taux d'un grand nombre de pensions militaires par rapport à celui des pensions civiles.

Les pétitionnaires signalent que, lors de la discussion du budget de la Guerre, l'an dernier, le chef de ce département a pris l'engagement de poursuivre la réalisation d'une mesure tendant à améliorer la situation de certaines catégories; ils appellent la bienveillante attention du Sénat sur la solution de cette question.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.*

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
25.	768.

Les sieurs Lovens et Genot, respectivement président et secrétaire de la *Fédération des Associations commerciales et industrielles de Belgique*, à Liège, soumettent au Sénat, en le priant de l'appuyer, une pétition qu'ils ont adressée au Ministre des Affaires étrangères et par laquelle ils expriment le vœu de voir remanier les attributions des différents départements ministériels, de façon à obtenir la concentration dans un même département, et sous une même direction, des différents services concernant l'industrie, l'agriculture et le commerce, aujourd'hui épars.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre des Affaires étrangères et à M. le Président du Conseil.*

26.	783.	Le sieur Brialmont, à Ougrée, sollicite le renvoi dans ses foyers de son fils Henri-Lambert, milicien de 1894, détaché à l'arsenal de guerre et qui est son seul soutien.
-----	------	---

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.*

27.	786.	Le sieur Mattens demande qu'une indemnité de chômage soit allouée aux militaires qui se rendent annuellement aux revues cantonales.
-----	------	---

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Ordre du jour.*

28.	789.	Le Conseil communal de Fayt-lez-Seneffe émet le vœu de voir abolir la conscription et adopter le service personnel et obligatoire.
-----	------	--

29.	796.	Le Conseil communal de Molenbeek-Saint-Jean proteste contre la loi militaire actuelle et exprime le vœu de voir la Législature voter, à bref délai, une loi nouvelle établissant l'égalité des charges militaires pour tous les citoyens et réduisant considérablement la durée du service à l'armée.
-----	------	---

Même demande des Conseils communaux de Schaerbeek, d'Anderlecht et de Gosselies.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.*

Numéros du registre des  
d'ordre. Numéros des  
pétitions.

30.

802.

Par pétition datée d'Orthenville-Tenneville, le sieur Steinfort, ancien gendarme réformé pour infirmités contractées par le fait du service, sollicite une pension au lieu de l'indemnité annuelle de 120 francs qu'il n'a pas touchée, ne voulant pas, par ce fait, se voir privé du droit à la pension.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.*

**M. Plissart, 7<sup>e</sup> Rapporteur.**

31.

744.

Le sieur Kinoo, à Breedene-Sas-Slijkens, rappelle sa pétition du 3 septembre dernier par laquelle il sollicite l'intervention du Sénat pour le recouvrement d'une créance à charge d'un sujet néerlandais.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre des Affaires étrangères.*

32.

784.

Les sieurs Lejeune et consorts, membres du Cercle d'études sociales de la jeunesse Saint-Antoine, à Verrières, émettent le vœu de voir :

1<sup>o</sup> Étendre les avantages stipulés par la loi du 9 août 1889 relative aux habitations ouvrières et les dispositions régissant la matière au plus grand nombre possible de citoyens, surtout aux petits employés et aux petits commerçants

2<sup>o</sup> Réduire si possible le taux de la garantie du dixième exigée actuellement ;

3<sup>o</sup> Assurer la conservation des petits héritages et surtout des maisons ouvrières aux enfants lors du décès du propriétaire.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi de cette pétition à M. le Ministre des Finances et à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail en attirant sur elle leur bienveillante attention.*

33.

790.

Le sieur Arnold Viehoff, ancien mineur à Ougrée, expose qu'à la suite de l'accident dont il a été victime à la houillère Caroline, il se trouve dans l'impossibilité

Numéros du registre des  
d'ordre. Numéros des  
pétitions.

de descendre encore dans la mine et que la caisse de prévoyance ne lui alloue que 14 francs de pension.

Le pétitionnaire se plaint de l'insuffisance de ce secours et en sollicite la majoration.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.*

34. 797. Le sieur Eugène Adam, à Ougrée, couvreur, gravement blessé à la suite d'une chute et atteint d'une double hernie, se plaint de ce que la Caisse de secours de l'État le laisse sans ressources.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.*

35. 803. Les président et secrétaire de l'Union mutuelle des employés du bassin de Liège demandent que la loi sur les habitations ouvrières soit rendue applicable à cette catégorie de travailleurs.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi de cette pétition à M. le Ministre des Finances et à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics, avec demande de prompt et bienveillant examen.*

**M. Selb**, 8<sup>e</sup> Rapporteur.

36. 769. Le Conseil provincial d'Anvers émet le vœu de voir reprendre par le Gouvernement dans le budget général de l'État les dépenses relatives à la justice, à la police et à la gendarmerie, par l'abrogation des n<sup>os</sup> 1 à 4 de l'article 69 de la loi provinciale du 30 avril 1836.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, à M. le Ministre des Finances et à M. le Ministre de la Guerre.*

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
37.	770.

Par pétition datée de Courtrai, le sieur Looghe, président de la Ligue des commissaires de police et officiers de police de la Flandre occidentale, prie le Sénat de vouloir user de son initiative parlementaire afin d'obtenir en faveur de ces fonctionnaires la fixation d'un minimum de traitement, l'institution d'une caisse de retraite et de pension ou leur affiliation à celle des secrétaires communaux et la rétribution des fonctions d'officier du ministère public.

Mêmes demandes du sieur Rousseau, commissaire de police à Bastogne.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

*Le Président,*  
Baron P. BETHUNE.